

# DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

---

## POLICE DES MINES

[3218234(493)]

---

### Délégués ouvriers à l'inspection des mines. Délimitation des circonscriptions.

(Art. 2 de la loi du 11 avril 1897.)

---

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT.

Vu l'article 2 de la loi du 11 avril 1897, instituant des délégués à l'inspection des mines;

Revu Nos arrêtés des 18 novembre 1897 et 7 octobre 1900, déterminant le nombre, l'étendue et les limites des circonscriptions dans lesquelles les délégués exercent leurs fonctions;

Considérant que eu égard à la situation actuelle des exploitations houillères en activité, il y a lieu d'apporter des modifications aux circonscriptions existantes;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Industrie et du Travail,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Le nombre des circonscriptions prévues à l'article 2 de la loi du 11 avril 1897 est porté de trente-huit à trente-neuf.

Leur délimitation est établie conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2. — Notre Ministre de l'Industrie et du Travail est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 8 octobre 1903.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre de l'Industrie et du Travail,*

G. FRANCOTTE.

Tableau annexé à l'arrêté royal du 8 octobre 1882  
 circonscriptions soumises à la première inspection

Numéros des circonscriptions.	DÉSIGNATION DES CHARBONNAGES	
	NOMS	
	<b>PREMIÈRE INSPECTION</b>	
	<b>Première</b>	
1	Ouest de Mons (section de Boussu)	
2	Ouest de Mons (section de Belle-Vue)	
3	Midi de Dour	
	Bois de Saint-Ghislain.	
	Grande Machine à feu de Dour	
4	Escouffiaux	
	Agrappe (Crachet)	
	Bonne-Veine	
5	Agrappe (Agrappe et Grisœuil).	
6	Grand-Bouillon	
	Grand-Buisson	
	Ciply	
7	Hornu et Wasmes	
	Couchant du Flénu	
	Nord du Rieu-du-Cœur	
8	Rieu-du-Cœur	
9	Grand-Hornu	
	Blaton	
	Espérance	

903 déterminant le nombre et l'étendue des  
inspections des délégués ouvriers.

LOCALITÉS	NOMBRE DES Sièges d'extraction	CONSEILS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL compétents.
-----------	--------------------------------------	--

## GÉNÉRALE (HAINAUT)

## Arrondissement.

Boussu . . . . .	4 } 4	Boussu.
Elouges . . . . .	4 } 4	Boussu.
Dour . . . . .	2 } 7	Dour.
Id. . . . .	3 } 7	Id.
Id. . . . .	2 } 7	Id.
Wasmes . . . . .	3 } 6	Frameries.
Frameries . . . . .	2 } 6	Id.
Quaregnon . . . . .	1 } 6	Quaregnon.
Frameries . . . . .	5 } 5	Frameries.
Pâturages . . . . .	2 } 6	Pâturages..
Wasmes . . . . .	3 } 6	Wasmes.
Ciply . . . . .	1 } 6	—
Wasmes . . . . .	4 } 7	Wasmes.
Quaregnon . . . . .	2 } 7	Quaregnon.
Id. . . . .	1 } 7	Id.
Quaregnon . . . . .	5 } 5	Quaregnon.
Hornu . . . . .	3 } 8	Hornu.
Bernissart . . . . .	4 } 8	Bernissart.
Baudour. . . . .	1 } 8	—

Numéros des circonscriptions.	DÉSIGNATION DES CHARBONNAGES	
	NOMS	
		<b>Deuxième</b>
<b>1</b>	Produits . . . . .	
<b>2</b>	Levant du Fléau Ghlin . . . . .	
<b>3</b>	Saint-Denis-Obourg-Havré Strépy-Thieu . . . . . Bois-du-Luc . . . . .	
<b>4</b>	La Louvière et Sars-Longchamps Houssu . . . . .	
<b>5</b>	Haine-Saint-Pierre et La Hestre. Maurage-Boussoit . . . . .	
<b>6</b>	Mariemont . . . . .	
<b>7</b>	Bascoup . . . . .	
<b>8</b>	Charbonnages réunis de Ressaix. . . . .	

LOCALITÉS	NOMBRE DES Sièges d'extraction	CONSEILS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL compétents.
-----------	--------------------------------------	--

**Arrondissement.**

Flénu . . . . .	7 } 7	Flénu.
Cuesmes . . . . . Ghlin . . . . .	5 } 6 1	Cuesmes. Ghlin.
Havré . . . . . Strépy . . . . . Houdeng-Aimeries . . . . .	1 } 9 3 5	Havré. Houdeng-Aimeries. Id.
La Louvière . . . . . Haine-Saint-Paul . . . . .	5 } 8 3	La Louvière. Id.
La Hestre . . . . . Maurage . . . . .	2 } 4 2	La Louvière. Havré.
Morlanwelz . . . . .	5 } 5	Morlanwelz.
Chapelle-lez-Herlaimont . . . . .	6 } 6	Chapelle-lez-Herlaimont.
Anderlues . . . . .	5 } 5	Anderlues.



LOCALITÉS	NOMBRE DES Sièges d'extraction	CONSEILS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL compétents.
-----------	--------------------------------------	--

## Arrondissement.

Anderlues . . . . . Montaine-l'Evêque . . . . .	4 } 2 } 6	Anderlues. Id.
Rouxcelles . . . . . Id. . . . . Id. . . . .	4 } 3 } 9 2 }	Roux. Id. Id.
Jumelies. . . . . Roux . . . . . Jumet . . . . .	2 } 2 } 7 3 }	Jumet. Id. Id.
Marchienne-au-Pont . . . . . Marchienne-au-Pont . . . . .	5 } 1 } 6	Marchienne-au-Pont. Id.
Marchienne-au-Pont . . . . . Charleroi . . . . .	3 } 4 } 7	Marchienne-au-Pont. Charleroi . .
Charleroi et Châtelet . . . . . Id. . . . . Marchienne-au-Pont . . . . .	5 } 1 } 7 1 }	Charleroi et Châtelet. — Marchienne-au-Pont.



LOCALITÉS	NOMBRE DES Sièges d'extraction	CONSEILS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL compétents.
-----------	--------------------------------------	--

## arrondissement.

Charleroi . . . . . Ransart . . . . .	6 } 2 } 8	Charleroi. Ransart.
Fontigny-sur-Sambre . . . . . Id. . . . . Id. . . . .	2 } 2 } 5 1 }	Charleroi. Id. Gilly.
Châtelet . . . . . Id. . . . .	5 } 1 } 8 2 }	Châtelet. Id. Id.
Châtelet . . . . . Châtelet . . . . .	2 } 7 } 9	Châtelet. Id. et Gilly.
Ransart . . . . . Id. . . . . Gilly . . . . . Id. . . . .	1 } 1 } 9 4 } 2 } 1 }	Ransart. Id. Id. Gilly. Id.
Farcennes . . . . . Id. . . . . Id. . . . . Farcennes . . . . . Farcennes . . . . . Id. . . . .	2 } 1 } 9 2 } 2 } 1 } 1 }	Farcennes. Id. Id. Id. Id. Id.

Numéros des circonscriptions.	DÉSIGNATION DES CHARBONNAGES
	NOMS

## DEUXIÈME INSPECTION

## Cinquième arro

1	Charbonnages de la province de Namur . . . . .
---	--

## Sixième arro

1	Marihaye . . . . .
---	--------------------

	Nouvelle-Montagne . . . . .
--	-----------------------------

	Halbosart . . . . .
--	---------------------

	Ben. . . . .
--	--------------

	Bois de Gives . . . . .
--	-------------------------

	Malsemaine . . . . .
--	----------------------

2	Kessales-Artistes . . . . .
---	-----------------------------

	Concorde . . . . .
--	--------------------

	Corbeau-au-Berleur . . . . .
--	------------------------------

	Arbre-Saint-Michel . . . . .
--	------------------------------

3	Bonnier . . . . .
---	-------------------

	Gosson-Lagasse . . . . .
--	--------------------------

	Horloz . . . . .
--	------------------

LOCALITÉS	NOMBRE DES Sièges d'extraction	CONSEILS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL compétents.
-----------	--------------------------------------	--

**GÉNÉRALE (NAMUR-LIÈGE)**

**Province de Namur**

Tamines à Namur . . .	10	} 13	Auvelais
Namur à Andenne . . .	3		—

**Province de Liège**

Seraing . . . . .	4	} 6	Seraing
Jemeppe-Grande . . . . .	1		Jemeppe
Awirs . . . . .	1		Id.
Liers-le-Bouillet . . . . .	1		—
Huy-Ahin . . . . .	1	} 3	Huy
Id. . . . .	1 <sup>o</sup>		Id.
Id. . . . .	—		Id.

Jemeppe-Grande . . . . .	2	} 8	Jemeppe
Id. . . . .	2		Id.
Id. . . . .	1		Id.
Id. . . . .	1		Id.
Montegnée-Berleur . . . . .	1		Montegnée
Id. . . . .	1	Jemeppe	

Montegnée-Berleur . . . . .	1	} 5	Montegnée
Montegnée . . . . .	2		Id.
Saint-Nicolas . . . . .	1		Jemeppe
Id. . . . .	1		Id.



LOCALITÉS	NOMBRE DES Sièges d'extraction	CONSEILS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL compétents.
-----------	--------------------------------------	--

## sissement (Liège)

Liège . . . . .	1	Liège
Saint-Nicolas . . . . .	1	Jemeppe
Liège . . . . .	2	Liège
Seraing . . . . .	2	Seraing
Chênée . . . . .	1	Chênée
Montegnée . . . . .	1	Montegnée
Id. . . . .	1	Id.
Liège . . . . .	1	Liège
Id. . . . .	3	Id.
Montegnée . . . . .	1	Montegnée
Id. . . . .	2	Id.
Id. . . . .	1	Id.
Liège . . . . .	1	Liège
Herstal . . . . .	1	Herstal
Id. . . . .	1	Id.
Liège . . . . .	1	Liège
Herstal . . . . .	1	Herstal
Id. . . . .	1	Id.
Id. . . . .	1	Id.
Id. . . . .	1	Id.



LOCALITÉS	NOMBRE DES Sièges d'extraction		CONSEILS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL compétents.
	<b>Arrondissement (Liège)</b>		
Seraing . . . . .	3	} 5	Seraing
Id. . . . .	1		Id.
Dugrée . . . . .	1		Id.
Vandre . . . . .	1	} 9	Fléron
Romsée . . . . .	1		Id.
Fléron . . . . .	1		Id.
Romsée . . . . .	1		Id.
Beyne-Heusay . . . . .	1		Id.
Arivegnée . . . . .	1		—
Beyne-Heusay . . . . .	1		Fléron
Rétinne . . . . .	1		Id.
Queue-du-Bois . . . . .	1		Id.
Fléron . . . . .	1	} 9	Fléron
Fischeroux . . . . .	1		Id.
Boumagne . . . . .	1		Id.
Id. . . . .	3		Id.
Chendelesse . . . . .	1		Id.
Battice . . . . .	1		Id.
Id. . . . .	1		Id.

Annexé à l'arrêté royal du 8 octobre 1903.

*Le Ministre de l'Industrie et du Travail,*

G. FRANCOTTE.

